

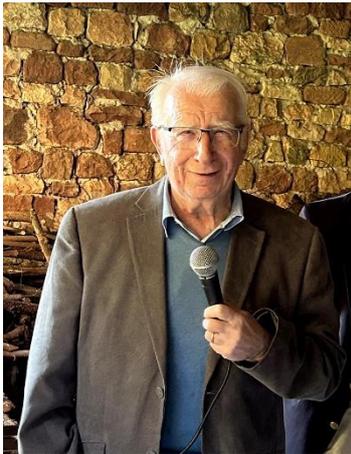


Les Amis
de
Collonges

Depuis 1927, association d'intérêt général sous le n° 32857823200014

Compte-rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE du 7 Août 2023, à Benges (texte intégral)

La 97^{ème} Assemblée Générale Annuelle s'est tenue de 17 h à 20 h dans le cadre apprécié du castel de Benges - merci aux propriétaires Jean-Marc et Saskia Janyzsek. La trentaine de participants¹ et les invités ont été accueillis par le président René Dupuis, qui a d'abord rappelé le souvenir des membres de l'association disparus dans l'année : Régis de Chauveron, Vice-Président durant de nombreuses années et auteur du livre « Histoire de Collonges la Rouge » qu'il a offert à l'association (toujours disponible à la maison de la Sirène) et qui reste la référence quant à l'histoire de notre village ; Denise Donadieu, voisine, toujours attentive et participante à nos activités. Bernard Guille, tout récemment disparu... Puis il a passé la parole à nos trois invités.



Monsieur Michel Charlot (Maire de Collonges) s'est exprimé sur les travaux de sécurisation de l'église, bien avancés, et sur les « mille et une choses à faire » pour le confort des visiteurs. Les toilettes sur le parking Chaulet sont achevées et l'aménagement de l'aire des campings cars (qui tourne à plein...), terminé. L'évènementiel de Collonges cet été est particulièrement chargé avec le Tour de France Féminin parti du Lavoir le 25 juillet (merci au président Dupuis qui a permis aux automobilistes de se garer sur son terrain), et plus de 30 manifestations en 2 mois ; la fréquentation de Collonges a encore progressé de 20% !

Le projet de PLUI présenté par la Comcom est actuellement refusé par les services de l'Etat... Au final il faut s'attendre à très peu de m2 constructibles en raison de l'objectif national Zéro Artificialisation des Sols. Il est donc expressément recommandé à chacun de signaler à la Mairie tous les bâtiments agricoles susceptibles d'être transformés en habitations (sous condition de proximité aux réseaux de viabilité existants). L'utilisation des logements vacants doit aussi être développée.

La protection des sentiers sera aussi à l'ordre du jour, la municipalité prépare un tableau complet des chemins ruraux à protéger, restaurer, n'hésitez pas à lui faire part de vos suggestions ! Une signalisation « Voie Verte » a été mise en place sur l'ancien chemin de Collonges à Meyssac entre le carrefour avec la route du Breuil (accès VVF) et son raccord à l'ancienne D38 du côté Meyssac : ainsi piétons et cyclistes ne seront plus conduits à utiliser la RD38 entre Collonges et Meyssac. Par ailleurs la limite entrée de bourg a été repoussée de 50 mètres vers Meyssac afin de placer la sortie de la route du Breuil (Campings cars du Marchadial, camions de livraison Fruinov, riverains) dans une zone limitée à 50km/h. Le tronçon de la route du Breuil situé entre le VVF et le carrefour avec la RD38 entre dans la zone bourg et sa vitesse est désormais limitée à 50km/h. Enfin la commune soutient les mobilités douces, notamment par le développement du Vélo à Assistance Electrique (circuits VTT depuis la gare, voie verte, apprentissage de la conduite du vélo en sécurité à l'école, projet de stations de VAE en location), et a ainsi obtenu le label « VILLE A VELO ».

Parmi les projets en cours, la salle chrono-topique dont l'APD (Avant-Projet Détaillé) est quasiment arrêté, permettant ainsi le dépôt d'une demande de Permis de Construire à la rentrée. Enfin, afin de rendre la Corrèze plus

¹ Ajouter une douzaine de procurations

autonome en énergies vertes, le Département entreprend un répertoire de surfaces pouvant être aménagées avec des panneaux solaires. Le parking du Super U devrait voir son projet aboutir, par ailleurs la question se pose pour le parking Chaulet 1 peu visible de la RD38 et du bourg, la moue des membres de l'assemblée de Amis de Collonges ne laisse pas augurer d'un avis favorable sur le sujet.

Madame Camille Lachèze (Directrice de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne) a présenté les nouveautés de l'O.T.V.D., en particulier un Escape Game (Jeu de Piste à Collonges la Rouge). Des visites du village sont organisées chaque jour de la semaine (en saison) et la fréquentation est jugée actuellement « convenable ». Mme Lachèze présente une vidéo et des vues fixes permettant de préfigurer l'état final du bâtiment de Collonges et de l'intérieur du Bureau d'Information Touristique en cours d'aménagement par le P.E.T.R. En particulier un mur blanc sur lequel pourront être projetés des vidéos et diaporamas photos, l'occasion de mettre en valeur Collonges-la-Rouge et l'ensemble de la Vallée de la Dordogne.

Les attentes de notre association lui avaient été présentées (rappel de l'ancien intitulé Café de la Gare en lettres peintes et participation à l'aménagement d'un espace dédié à Collonges). En séance, des remarques ont été ajoutées sur les grandes dimensions (4m x 2m) de l'entrée composée de portes vitrées, située dans la liaison entre l'ancien bâtiment du café et la grangette arrière, et sur la part prépondérante prise par les activités commerciales dans la répartition des volumes. Des remarques sont faites aussi sur la réalisation des murs de séparation avec les propriétés voisines. Christian Lassalle intervient pour rappeler les succès déjà obtenus par notre association au cours de cette longue histoire. René Dupuis insiste sur le souhait de notre association d'être encore entendue dans cette phase finale de la réalisation, et sa volonté de s'impliquer dans une collaboration durable avec l'Office de Tourisme, sur la base des excellentes relations personnelles dont on ne peut que se réjouir actuellement.

Il est convenu de se revoir.

Monsieur Christian Lassalle (Président de l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine) a présenté son projet de Route des Signes Lapidaires, en voie d'achèvement et qui inclura Collonges parmi 9 communes du Midi Corrèzien.

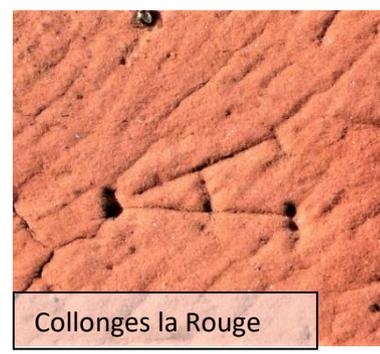


Tableau des signes. Eglise de Collonges.

	A	S	S	+	N	V	U	P	T	v	
Clocher face 1	2	2	2			1					7
Clocher face 2	1						1			1	3
Clocher face 3	2	2			1			1			6
Extérieur bas				2	1				1	1	5
Intérieur				2							2
	5	4	2	4	2	1	1	1	1	1	23

Le projet de Route des Signes Lapidaires a été lancé il y a deux ans par le regretté Dominique LESTANI, vice-Président de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze. Il est porté par l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, dont l'église présente une rare densité de pierres marquées, notamment dans le mur extérieur de son chœur roman. En quelques mots, les signes lapidaires sont des marques gravées sur les pierres des églises romanes, dont le but le plus fréquent était d'en identifier l'artisan, à toutes fins utiles (paiement, responsabilité en cas de malfaçon). Ces marques sont souvent des lettres, mais parfois aussi des symboles élaborés choisis par de véritables dynasties de tailleurs de pierre. L'identification de leurs auteurs peut être un vrai – mais passionnant – casse-tête. D'autres marques sont des signes de positionnement, comme sur le portail de l'église de Bilhac.

Collonges possède une bonne vingtaine de ces signes, principalement dans les parties hautes de son clocher roman, majoritairement constitué de pierres d'origine, mais aussi dans des murs plus récents (3 dans contreforts du mur Est de la chapelle de la Vierge). Certains de ces signes se retrouvent, identiques, à l'Abbatiale de Beaulieu.

Ce projet est en cours de réalisation, soutenu par un financement du Fonds Européen FEADER, en plus du CD19 et de la Communauté de communes. La nature et le contenu des panneaux de signalisation a été définie, il reste à fixer les emplacements. Le site web est encore en attente de diverses contributions, ainsi que le dépliant.

www.route-des-signes-lapidaires.fr



RAPPORT MORAL par le Président René DUPUIS

Notre association compte plus de 200 adhérents. Ses membres interviennent dans plusieurs domaines :

- Culturel : visite de la maison de la Sirène, Chapelle des Pénitents, Conférences à caractère historique, Journées Européennes du Patrimoine
- Environnement : Randonnée pour les Journées des Moulins, Randonnée des musées, participation au projet de Route des Signes Lapidaires, P.L.U.I.
- Patrimoine : nouvel O.T. de la vallée de la Dordogne et action de rénovation de l'Eglise Saint Pierre.

Ces différents points seront développés par nos collègues dans le rapport d'activités.

RAPPORT D'ACTIVITES

Sur la préparation du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), par le vice-Président Michel CEYRAC

Le PLUI est le principal document de planification et d'urbanisme au niveau intercommunal. C'est un projet d'aménagement du territoire des communes dans un souci de développement durable dans le cadre du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Celui-ci a été rendu obligatoire par la loi SRU du 13.12.2000 modifiée par la loi Urbanisme et Territoire du 02.07.2003 et c'est la loi ALUR qui prévoit le transfert de la planification de l'urbanisme de la commune vers l'intercommunalité. Le PADD intègre les orientations du SCoT² et du SRADDET³ et maintenant les obligations de la loi Climat et Résilience du 22.08.2021.

Le PLUI qui concerne Collonges est élaboré au niveau de la communauté de communes du Midi Corrèzien. Après une phase d'enquête publique il est arrivé à sa phase finale d'élaboration et doit être mis en vigueur en 2024 après approbation par l'ensemble des communes concernées.

Collonges, en raison de ses spécificités est un cas particulier. La mairie a fait, l'année dernière, une enquête auprès des habitants afin de recueillir leur avis sur le développement des commerces dans le bourg. Il résulte des opinions émises par les habitants qu'ils ne souhaitent pas voir de nouveaux commerces se créer.

² Schéma de Cohérence Territoriale

³ Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

Sur le projet Eglise, par le vice-Président Etienne Dessus de Cérrou.

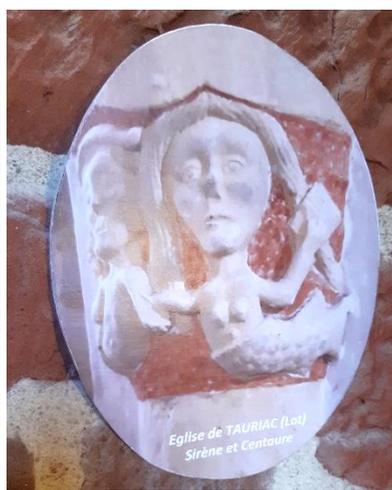
Avec la Fondation du Patrimoine : la tranche 1, mise en sécurité de l'église, est en cours. La première partie terminée le 7 juillet comprenait un premier nettoyage des fientes, la prise des mesures des ouvertures par les cordistes et l'entreprise Queyrel, puis l'enlèvement des nombreux circuits électriques anciens, désuets, inutiles, et dangereux. Les modèles de fabrication des raquettes et de l'obstruction des trous de boulins présentés par l'architecte Mme Duchêne ont été agréés par M. Brière, représentant de la Direction des Affaires Culturelles.



Le financement par la DRAC, par la Région, par le Département, par la commune et la souscription populaire est acquis pour cette Tranche. La collecte se poursuit en vue des tranches suivantes dont nous espérons pouvoir établir le planning d'ici la fin de l'année. La liste des objets concernés par la restauration intérieure pourrait s'étendre à la grande scène du Calvaire (peinture datée 17^{ème} siècle, classée MH).

- sur la **Maison de la Sirène** (par Etienne) : La période d'ouverture a été étendue à 4 mois, grâce à la disponibilité de Gislaine FAUCHER (Chargée de Mission pour l'Ouverture de la Maison de la Sirène), qui en est chaleureusement remerciée. La fréquentation a donc été notablement accrue (5427 entrées en 2023 / 2675 en 2022) avec comme chaque année un pic pour les Journées du Patrimoine, à la mi-septembre. Parmi les nouveautés de l'année 2023, dans l'escalier : la rampe en fer et une exposition de photos de représentations de Sirènes à partir de l'ouvrage édité par la B.N.F. « *Sirènes, femmes fatales* ». Il y est dit que le motif de la Sirène est couramment employé dans les manuscrits (et les sculptures) tout au long du Moyen-âge, incarnant le vice et l'inquiétante féminité... L'exposition se prolonge vers la cave par des photos de sculptures prises dans des églises par François. Au premier étage, un nouveau panneau de photos est consacré à l'évolution du panorama de Collonges entre les années 1960 et 2020 (photos Nicolas BARBARIN et archives de Chantal SOBIENIAK, mises en place par François).

La vigilance de Mme Faucher lors des périodes de pluie a permis l'intervention du couvreur à la charge de la mairie. Vu le type de toiture, cela reste fragile, mais la situation paraît présentement sous contrôle.



Queste du Saint Graal (vers 1480)

Eglise de TAURIAC

– sur les Journées du Patrimoine (par le Secrétaire François Varret)

Le succès des Journées du Patrimoine (mi-septembre, accueil en costumes) se confirme d'année en année. **Nous avons besoin de renforts, EN URGENCE, pour la prochaine édition (le mois prochain !)**. La participation à cette manifestation conviviale est un vrai bonheur ! Et merci à Collonges Festif pour sa fidélité dans le prêt des costumes.

La dernière édition des JPPM (un grand merci à Jean-Charles BOURGES pour ses précieux commentaires) a bénéficié de tous les facteurs favorables, beau temps, nouveauté du parcours, communication largement faite, à temps. Le record de participation a donc été, là aussi, battu.

La Maison de la Sirène au cœur des Journées du Patrimoine 2022 (17-18 septembre)



Venez découvrir le mode de vie régional d'autrefois dans cette maison à encorbellement du XVI^{ème} siècle.
Accueil en costumes

800 visiteurs
prochaine édition 16-17 sept. 2023



Exploration dans les hauteurs de Collonges autour de la « Ferme des Tailleurs de Pierre »



40 randonneurs

– sur les conférences, concerts et activités culturelles, rappel du concert Esperanza vendredi 11 août prochain.

– et les prochains rendez-vous !!

Nous avons besoin de renforts, pour la prochaine édition de ces Journées du Patrimoine (le mois prochain !). **SE MANIFESTER EN URGENCE.**

Participer à cette manifestation conviviale est un vrai bonheur !

Et merci à Collonges Festif pour sa fidélité dans le prêt des costumes.

Jeudi 17/08 - 18h



Mmes Marguerite GUELY et Chantal SOBENIAK, historiennes, Présidente et vice-Présidente de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze, ont le plaisir de vous inviter le 17 août 2023 à 18 heures, dans l'église Saint-Pierre de Collonges-la-Rouge, à une conférence sur :

Système de défense et barrys de Collonges



L'actuel Castel de BENGES s'appelait alors la Maison de RICHARD DE BEAUCHESNE (armoiries sur la cheminée)

Pourquoi un système défensif dans un bourg qui s'étale le long de barrys ou quartiers si étendus ?

Pourquoi ne reste-t-il, à part l'église et quelques maisons, de bâtiments antérieurs à la Renaissance ?

Pourquoi tant de tours, tourelles et pierres rouges ?

Collonges ne serait-elle qu'un décor d'opérette ?

Pour le savoir, venez !

Entrée libre

La Maison de la Sirène au cœur des Journées du Patrimoine 2023 (16-17 septembre)

Venez découvrir le mode de vie régional d'autrefois dans cette maison à encorbellement du XVI^{ème} siècle.

Accueil en costumes



LA MAISON DE LA SIRÈNE.
Siège de l'association Les Amis de Collonges, elle sera ouverte en visite libre et gratuite. Musée accessible par un escalier à vis. Accueil par les membres de l'Association, visite guidée sur demande.

LA CHAPELLE DES PENITENTS
Ouverte toute l'année, est aménagée en musée avec cartels (Français-Anglais) et commentaires à prendre sur smartphone (QR codes).

Accessible aux personnes en situation de handicap, repos possible sur place.
Importante documentation sur les objets classés et l'association.

VISITE DU VILLAGE : possibilité de visite en groupe au départ de la maison de la Sirène.

EXPLORAMA : un parcours ludique guidé par smartphone



**Dimanche 16/09 - 12h :
accueil des Conseillers Municipaux**

RAPPORT FINANCIER présenté par le vice-Président Etienne de Cérou

RAPPORT FINANCIER (AGO 7 août 2023)

Recettes et dépenses du 1^{er} juillet 2022 (Année N-1) au 30 juin 2023 (Année N)

RECETTES	22/23
Adhésions et dons	1664.56
Dépôts ventes commerçants	100.10
Activités SIRENE (visites individuelles, groupes et ventes documents) yc Sum Up	2419.05
Produits financiers	356.93
Tronc Chapelle des Pénitents	190.00
Règlements repas 90 ^{ème} anniversaire	
Subvention Fondation du Patrimoine 90 ans	
Divers ajustement	
TOTAL RECETTES	4730.64

TOTAL RECETTES Année N	4730.64
TOTAL DEPENSES Année N	5348.46
Résultat trésorerie exercice Année N :	(-617.82)

DEPENSES	22/23
Salaires et indemnités bénévoles	
Charges de fonctionnement, EdF, assurances	837.72
Subventions et cotisations versées	724.95
Gestion du site internet	289.00
Information adhérents (Courriers AG, photocopies, affranchissements)	450.89
Réception , pot, prix	
Dépenses exploitation et divers	253.93
<i>(Total des dépenses d'exploitation)</i>	<i>2556.49</i>
Travaux et exposition Sirène	783.89
Solde rampe Sirène	1250.00
Signalétique chapelle	
Inauguration vitraux et 90 ^{ème} anniversaire	56.60
Achat de documents	701.48
<i>(total des dépenses occasionnelles)</i>	<i>2791.97</i>
TOTAL DEPENSES	5348.46

Détail des disponibilités arrêtées au 1^{er} juillet 2023 :

Nature d'actifs disponibles	21/22	22/23
Caisse	40.00	171.12
Crédit Agricole (compte courant)	5690.10	4576.12
Livret A Poste	17846.35	18203.28
Livret Crédit Agricole	4058.93	4067.04
Actions sociétaire Crédit Agricole	30.00	30.00
TOTAL DISPONIBILITES	27665.38	27047.56

En fonctionnement, les recettes de l'année s'élèvent à 4730.64 €, les dépenses sont de 4098.46 € laissant un excédent de 632.18 €.

En investissement, le paiement du solde de la rampe de la maison de la Sirène pour 1250.00 € conduit à un résultat final de 617.82 € négatif. Le solde des disponibilités passe de 27 665.38 à 27 045.56 €, laissant, comme prévu l'an dernier, la possibilité de participer au projet de réhabilitation de l'église dans le cadre de la convention tripartite signée entre la municipalité, l'association et la Fondation du Patrimoine. Sur ce sujet, un point financier sera fait à la fin de la première tranche de travaux actuellement en cours.

Les trois rapports (Moral, Activités, Financier) sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mandat de 6 des 10 conseillers est venu à expiration : Brigitte ALBERT, Marie-Noëlle BERTHON, Rodolphe DESSUS DE CEROU, Jean-Marc JANYZSEK, Geneviève POIGNET, Hervé TERRIEUX. La candidature de madame Christine RAVET-WEBER est présentée par le secrétaire. *Toutes ces personnalités sont élues à l'unanimité.*

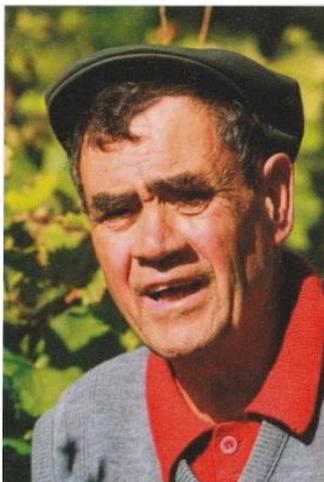
DECISIONS A PRENDRE OU A DELEGUER AU C.A.

- Nomination de Fondés de Pouvoir (signature et représentation de l'association)
- Médaille commémorative de la Maison de la Sirène

L'assemblée se déclare favorable à ces décisions et charge le C.A. de leur exécution.

(NDLR : Etienne DESSUS de CEROU et Michel CEYRAC ont été nommés Fondés de Pouvoir par le CA du 10/08/23).

LE CLIN D'ŒIL présenté par Brigitte ALBERT et Michel DUBOIS a été basé sur la collection de cartes postales du regretté « Nounou » (Jean-François NOEL), gracieusement offerte à l'association par Guillaume SQUEREN. Cette collection est encours de numérisation sous les efforts conjugués de Michel et François. Chacun a choisi et commenté brièvement quelques cartes postales « coup de cœur ». Brigitte a mis en avant quatre cartes anciennes de Collonges, François quatre cartes représentant des scènes de la vie quotidienne et Michel quatre cartes extraites de la collection d'anciennes affiches publicitaires en hommage à son premier métier de peintre en lettres.



Cliché A. Albert COLLONGES (Corrèze) - La Gare des Tramways



REMERCIEMENTS par Laurence Varret.

Saskia et Jean-Marc JANYSZEK sont remerciée pour leur charmante hospitalité ; Ghislaine FAUCHER est remerciée pour son inlassable dévouement à la Sirène, Jean-Paul et Claudine POIGNET pour l'ouverture quotidienne des portes de l'église et de la Chapelle, Jacques BREUIL pour la taille et l'entretien de la vigne qui habille la Sirène. Ces actions bénévoles donnent vie et caractère à notre association !



APERITIF dans l'agréable cour d'honneur de Benges, avec la belle vue sur le vallon. Un grand merci aux organisateurs de ce moment sympathique : Saskia, Jean-Marc et Laurence.



Rédigé à Collonges le 15 août 2023 par le secrétaire de l'association (François Varret)